

**Durée :**

**Selon projet**

**Les participants et leur pré-requis :**

Toute personne en situation de management d'équipe.

**Notre intervenant :**

Consultant Psychologue du Travail, accompagnant des personnes en souffrance au travail

**L'organisation :**

**Lieu :** A déterminer Occitanie

**Dates :** A définir

**Horaires :** 08h30 17h00

**Coût par participant :**

**330 € HT (396 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

### De l'enjeu de société à la problématique de votre société...

Dans un contexte où prédominent la culture de la performance et de l'excellence au quotidien, la santé est parfois mise à mal. La pratique managériale n'est pas désignée coupable mais est interrogée sur les réalités et l'actualité de son exercice.

Il s'agit aujourd'hui de comprendre les liens entre travail et santé pour ouvrir des voies à l'action et pour l'action.

### LES OBJECTIFS :

- Comprendre ce qu'est le risque psychosocial et ce dont on parle
- Identifier les liens entre « souffrances » au travail et management
- Repérer les sources de cette souffrance et des pratiques « à risques »
- Dégager des pistes possibles pour l'action



### NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences.  
Remise d'un conducteur aide mémoire.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

### LE CONTENU DE LA FORMATION :

- Définition du risque psychosocial : de quoi parle-t-on ?
- Perception qu'à un individu (psycho) des interactions et des échanges avec son contexte de travail (social).
- Les manifestations, les liens et les conséquences
- Les TMS, le stress, le mal être, l'épuisement professionnel, la souffrance au travail, les violences au travail, le harcèlement.
- Les liens travail et santé
- le statut du travail et ses différentes fonctions pour l'homme (fonction sociale, psychologique.....) et les modifications du contexte de travail (les nouvelles organisations..... les nouvelles exigences....)

- Quelques points législatifs
- Le cadre de la problématique.
- Repérer les situations, les comportements à risque (managériaux...) et les éléments déclencheurs
- La pratique managériale de la reconnaissance, de la motivation, de l'évaluation : conséquences et enjeux.
- Evaluation et « valeur » du travail (quoi ?, pour qui ?, pour quoi ?). Les 4 facettes du travail : les critères, les objectifs... et les deux jugements fondamentaux dans l'évaluation.
- Les consignes et les injonctions.
- Statut de l'erreur et son traitement dans le suivi du travail (dynamique d'échec ou dynamique d'apprentissage).
- Soutien ou management par la ressource, pour faire face aux contradictions du terrain, afin d'évoluer et de s'adapter.
- Les stratégies collectives et individuelles face à la souffrance au travail, les formes de résistance possibles...